

Le dixième article du Symbole doit nous inspirer une grande reconnaissance pour l'infinie miséricorde de Dieu qui a voulu donner à son Eglise le pouvoir de remettre tous les péchés, quelque grands et quelque multipliés qu'ils soient. Il doit aussi nous engager à porter un grand respect aux prêtres à qui Notre-Seigneur a confié ce pouvoir, et nous disposer à recevoir dignement et fréquemment les sacrements, puisqu'ils nous appliquent tous les fruits du sang de Jésus-Christ.

A. L.

Pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré

Par les bateaux

VIA LE SAINT-LAURENT

Jeudi, le 25 juin. — *Pèlerinage de femmes.* — Au profit des Carmélites.

Départ. — A 3 heures du soir, du quai Bonsecours, à Montréal

Retour. — A 7 heures du matin, samedi, le 27 juin.

Prix du billet. — Aller et retour, \$2.10.

Location des cabines. — Au Carmel, 98, rue Notre-Dame; au presbytère de Saint-Vincent de Paul, 796, rue Sainte-Catherine; et chez Mlle R. Beauchamp, 357, rue Berri.

Escales. — Le *Trois-Rivières* fera escale, à Boucherville, à Lavaltrie, à Saint-Sulpice, et au Cap de la Madeleine, où il y aura sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Directeur spirituel. — Le Rév. P. Frédéric, M. O. — *Directeur temporel.* — M. le chanoine J. T. Savaria.

Nota Bene. — Les personnes qui désirent prendre part à ce pèlerinage sont instamment priées de s'y préparer par une neuvaine ou au moins par un triduum; elles feront bien aussi de se confesser avant le départ.

AUX PRIERES

M. Thomas Desnoyers, Montréal.